

République Tunisienne
Ministère de l'Environnement
Et du Développement Durable

Discours de
Monsieur Nadhir Hamada
Ministre de l'Environnement et du Développement Durable

A l'ouverture
des travaux de la XIIème Conférence des Lions de la Méditerranée

Tunis 26 Mars 2009

Mesdames, Messieurs,
Chers invités,

Je voudrais, tout d'abord, adresser mes vifs remerciements aux Lions de la Méditerranée d'avoir choisi la Tunisie pour héberger les travaux de la XIIème Conférence, et de souhaiter à nos honorables invités, venus de pays frères et amis, un excellent séjour parmi nous et un plein succès de leurs travaux.

Je ne manque pas, ici, de saluer la mémoire de feu Mahmoud Chaouch Mansour, rappelé à Dieu, alors qu'il préparait activement cette conférence. Puissent la famille de cet homme qui a tant fait pour la concrétisation des nobles idées qui ont toujours guidé ses initiatives et ses actions, ses amis et ses collègues au sein du Lions Club, recevoir mes condoléances les plus attristées.

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais, à cette occasion, rendre hommage au réseau international des Lions, qui a pu, durant plus de 90 ans, rassembler un million quatre cent mille hommes et femmes répartis dans 205 pays et zones géographiques très diverses autour de valeurs humaines nobles, telles que la solidarité, le soutien aux personnes âgées et aux handicapés et la protection de l'environnement. Il s'agit, là, de valeurs qui se rencontrent avec les idées humanistes et universelles prônées par son **Excellence le Président Zine El Abidine Ben Ali** qui œuvre pour l'établissement d'un dialogue constructif entre les pays et les civilisations pour une meilleure approche des problèmes et menaces qui pèsent sur l'humanité, et dont les solutions ne peuvent être que le fruit d'une entente durable entre les Etats et les peuples.

Mes sincères félicitations vont, d'autre part, au travail inestimable de ce réseau et à son engagement continu pour la concrétisation effective et à grande échelle des valeurs de solidarité entre les individus, les communautés et les pays, et la consolidation des droits de tous nos peuples à une vie meilleure, à un environnement sain et à un développement durable.

Mesdames, Messieurs,

Le droit à un environnement sain représente à la fois un droit et un objectif de développement, tel que préconisé par la communauté internationale dans le cadre des objectifs de développement du millénaire.

Dans ce contexte, la Tunisie sous la conduite éclairée de son **Excellence le Président de la République Zine El Abidine Ben Ali**, a opté pour une politique globale d'un changement civilisationnel, dont l'un des axes principaux est de soutenir un mode de développement durable, fondé sur l'équité et le bien-être économique et social, la protection de l'environnement et la préservation des ressources naturelles.

L'engagement résolu de la Tunisie pour la protection de l'environnement et la promotion du cadre de vie dans toutes ses régions, en leur consacrant plus de 1.2% de son P.I.B, c'est-à dire tout au tant que les pats les plus développés de la planète, a

permis d'enregistrer, en l'espace de deux décennies, des résultats probants, salués par les Organismes internationaux spécialisés. Ces résultats se sont traduits, notamment, par une nette réduction des coûts de la dégradation de l'environnement, dont le taux estimé par la Banque Mondiale en 2004, ne dépasse pas 2.1 % du PIB annuellement, ce qui représente le coût le plus proche de celui enregistré dans les pays développés, témoignant de l'effort considérable engagé en Tunisie pour la mise en place d'un cadre institutionnel et législatif solide, l'investissement dans le capital humain, et la mise en place de mesures d'incitation économiques pour la réduction de la pollution.

Mesdames, Messieurs,

Patrimoine naturel et culturel, mais également intrants de base pour toute activité productrice, Les ressources naturelles, constituent un choix stratégique de développement de la Tunisie.

La Tunisie est ainsi parvenue, en dépit de la rareté de ses richesses naturelles et en comptant, dans une large mesure, sur ses propres potentialités humaines, à remporter des succès reconnus, au niveau international, en matière de préservation de la biodiversité, de lutte contre la désertification et de mise en œuvre de politiques contribuant à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique.

Dans le domaine de lutte contre la désertification, la Tunisie a mis en place une stratégie nationale pour la protection des terres agricoles, les agglomérations et les infrastructures contre les impacts de ce phénomène. Cette stratégie s'appuie sur la stabilisation des dunes, la réhabilitation des terres dégradées et le boisement, ainsi que la mise en œuvre de plans d'action locaux de lutte contre la désertification et de gestion rationnelle des ressources naturelles.

Concernant la protection de la biodiversité et des ressources génétiques, un réseau d'aires protégées, qui ne cesse de se développer, et couvrant environ 3% de la superficie totale du pays, a été réalisé. Ce réseau, comprenant des aires protégées des écosystèmes insulaires, marins, sahariens, montagneux, forestiers et humide, a

été implanté de manière à traduire et refléter la richesse naturelle, la beauté des paysages et la diversité éco systémique de la Tunisie.

Dans ce même objectif, l'année 2007 a été marquée par l'achèvement des travaux de construction de la banque nationale des gènes. Cette banque, parmi les premières dans la région arabe et africaine, permettra une meilleure préservation de notre patrimoine génétique local, et de donner un nouvel essor à la recherche scientifique afin de promouvoir les techniques de sélection génétique et de valoriser le recours à l'exploitation des races locales, à fort rendement et une bonne capacité d'adaptation aux conditions géo climatiques locales, et aux aléas dus au changement climatique.

Mesdames, Messieurs,

Dans le domaine de l'eau, qui représente pour la Tunisie une richesse rare et précieuse, étant donné ses sources et quantités limitées ainsi que leur vulnérabilité, les efforts se sont concentrés sur la mobilisation des quantités disponibles pour couvrir les besoins personnalisés, notamment dans les domaines agricole, industriel et touristique.

Ce constat et l'évolution de la demande, pose avec insistance la question de l'équilibre entre la satisfaction des besoins et la protection des ressources en eau de toute forme de dégradation et de pollution ; avec l'adoption de techniques innovantes permettant la maîtrise de la consommation et l'exploitation des ressources non-conventionnelles.

A ce titre, les eaux usées traitées constituent une réserve non-conventionnelle de taille, pouvant être valorisée dans les secteurs agricole, industriel et touristique et pour l'alimentation des nappes phréatiques menacées par la surexploitation et la salinisation, ainsi que pour pallier au phénomène d'évaporation, permettant ainsi, et de manière pratique, d'atténuer les pressions sur les ressources en eau traditionnelles et de soutenir les efforts de leur gestion durable.

A cet effet, un programme de valorisation, de réutilisation et de transfert des eaux usées traitées permettra la valorisation d'environ 40 % des eaux usées traitées produites dans les stations du Grand Tunis, leur transfert et leur réutilisation pour le développement agricole et la promotion des cultures fourragères et céréalières sur

une superficie avoisinant 33 mille ha dans les gouvernorats de Kairouan, de Sousse et de Zaghouan.

Dans le secteur de l'assainissement, les investissements globaux ont atteint, depuis 1987, 1600 millions de dinars environ, ce qui a permis de mettre en place un réseau performant comprenant 103 stations d'épuration en 2008 contre 24 en 1987. Ces stations sont réparties sur toutes les régions du pays. Le taux de raccordement au réseau public est passé de 60 % en 87 à environ 89 % aujourd'hui, alors que le nombre de municipalités prises en charge par le réseau public d'assainissement atteint actuellement 157, contre 42 en 1987 et la longueur totale du réseau est d'environ 14000 km contre 3700 km en 1987.

Ainsi, la Tunisie est parvenue, en dépit de la rareté de ses richesses naturelles et en comptant, dans une large mesure, sur ses propres potentialités humaines, à remporter des succès reconnus au niveau international, en matière de préservation de la biodiversité, de lutte contre la désertification et de mise en œuvre de politiques contribuant à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses répercussions.

Bien sûr, les succès enregistrés dans le domaine environnemental, comme bien d'autres, ont nécessité la participation de toutes les parties concernées. La Tunisie a la chance de disposer d'un tissu associatif qui milite depuis longtemps pour un environnement sain et des ressources naturelles préservées. Les associations environnementales, qui bénéficient de tout temps du soutien des autorités, ont soulevé des montagnes pour propager les idées et principes environnementaux.

Dans ce cadre, nous nous félicitons de l'intérêt que portent les Lions de la Méditerranée à la Tunisie, notamment dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable. Cette conférence, à laquelle je souhaite beaucoup de succès, témoigne, s'il en est besoin, de cet intérêt et ouvre de nouvelles perspectives devant l'action des Lions dans notre pays et dans d'autres pays méditerranéens.

En conclusion, je renouvelle mes souhaits de bienvenue aux honorables invités et je vous souhaite à tous bonne continuation de vos travaux.

Merci de votre attention.